



Mémoire d'ENvironnement JEUnesse

Présenté à la Commission permanente sur l'eau,
l'environnement, le développement durable et les grands parcs
de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation publique
sur le contrôle des circulaires

10 octobre 2019

Équipe

Ce mémoire a été préparé par :
Catherine Gauthier

Ce mémoire a été révisé par :
Catherine Gauthier

Mots-clés :

Gestion des matières résiduelles, recyclage, réemploi, réduction à la source, consommation, déchets, enfouissement, incinération, sensibilisation, éducation, collecte

Présentation d'ENvironnement JEUnesse

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse (ENJEU) est un organisme d'éducation relative à l'environnement qui vise à conscientiser les jeunes du Québec aux enjeux environnementaux, les outiller à travers ses projets éducatifs et les inciter à agir dans leur milieu. ENJEU est un réseau qui valorise le développement de l'esprit critique et qui donne la parole aux jeunes engagé·e·s afin qu'ils fassent connaître leurs préoccupations, leurs positions et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels.

Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu ;
- Informer et former les jeunes et les intervenant·e·s sur des enjeux environnementaux ;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenant·e·s dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau ;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes ;
- Assurer le rayonnement d'ENJEU dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse et de l'environnement ;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement ;
- Initier les jeunes à la vie démocratique et à la gouvernance d'une organisation communautaire.

Les activités d'implication citoyenne et projets pédagogiques d'ENJEU touchent divers enjeux, dont la gestion des matières résiduelles, le transport et l'énergie, les changements climatiques, la consommation responsable, l'eau et l'intégration du développement durable en milieu institutionnel et commercial.

Table des matières

Équipe	2
Présentation d'ENvironnement JEUnesse	2
1. Introduction	4
2. Pour une réduction à la source des déchets liés à la distribution des circulaires	4
3. Synthèse	5

Note importante : Ce mémoire est une adaptation du mémoire d'ENvironnement JEUnesse présenté à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le projet de modification du PMGMR 2015-2020 le 7 mai 2019.

1. Introduction

ENvironnement JEUnesse est impliqué depuis une trentaine d'années dans le dossier des matières résiduelles, entre autres par ses activités d'éducation et de sensibilisation auprès des jeunes, ainsi que par sa participation aux audiences et consultations publiques sur la gestion des matières résiduelles au Québec.

Au cours des quinze dernières années, nous sommes intervenu·e·s lors des consultations du Gouvernement du Québec en 2010, de la Commission des transports et de l'environnement en 2008, du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 2003 et 2004, et de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en 2003, en 2015 et en 2019¹.

Dans le cadre de la consultation publique menée par la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal, nous partageons nos commentaires sur le contrôle des circulaires.

Selon ENvironnement JEUnesse, la Ville de Montréal devrait agir de manière exemplaire pour une gestion écologique des matières résiduelles. On espère ainsi voir des actions qui respectent la hiérarchie des 3R-VE, c'est-à-dire qui priorisent la réduction, puis le réemploi, le recyclage, la valorisation (compostage) et, en dernier recours, l'élimination.

Recommandation 1 : Que la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la Ville de Montréal renforce le respect de la hiérarchie des 3R-VE, soit la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination.

2. Pour une réduction à la source des déchets liés à la distribution des circulaires

Depuis le lancement de la pétition pour limiter la distribution des circulaires sur son territoire, les Montréalaises et Montréalais ont signé en masse afin de demander une modification du règlement sur les circulaires, communément appelées les Publisacs. À Montréal seulement, environ 500 tonnes de papier et de plastique sont utilisées pour les Publisacs, engorgeant les centres de tri municipaux dans le traitement de ces matières.

Bien qu'il existe une réglementation dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, des observateur·trice·s ont répertorié et photographié 2 986 infractions sur le règlement de la municipalité

¹ Pour consulter les publications et les mémoires récents d'ENvironnement JEUnesse, veuillez consulter la section Publications de notre site web : <http://enjeu.qc.ca/a-propos/publications/>.

sur la propreté (RCA-65) entre janvier et avril 2018, démontrant ainsi l'incapacité de l'industrie à se conformer aux réglementations municipales en vigueur.

ENvironnement JEUnesse souhaite que l'industrie des circulaires puisse déposer les Publisacs uniquement devant les propriétés en ayant fait explicitement la demande, plutôt qu'à l'inverse. En d'autres mots, la clientèle souhaitant recevoir les circulaires devrait s'abonner au service (opt-in) ; au lieu que les citoyen·ne·s refusant les Publisacs aient à apposer un autocollant anti-Publisacs sur leur boîte aux lettres.

Recommandation 2 : Que le règlement soit amendé pour qu'une circulaire puisse seulement être déposée sur une propriété si le·la résident·e l'accepte en affichant un logo représentant une circulaire entourée d'un cercle bleu.

Recommandation 3 : Que tout sac de plastique pour circulaires soit éliminé et remplacé par un emballage qui n'a pas à être séparé du contenu pour être recyclé.

Recommandation 4 : Que le règlement soit respecté rigoureusement et que l'amende soit appliquée fermement quand une infraction est commise.

3. Synthèse

Enfin, les activités d'information, de sensibilisation et d'éducation sont primordiales dans un système performant de gestion des matières résiduelles. À ce sujet, il ne faut pas oublier le rôle que peuvent jouer les organismes en environnement tels qu'ENvironnement JEUnesse.

Il est important qu'une méthode holistique d'information, de sensibilisation, d'éducation et d'éducation relative à l'environnement soit appliquée sur l'ensemble du territoire et que les organismes situés sur le territoire et spécialisés en environnement soient parties prenantes du processus.

Afin de réduire les déchets liés à la distribution des circulaires, il est impératif de communiquer les différentes options qui s'offrent aux citoyen·ne·s et les moyens de faire respecter leur choix (opt-in ou opt-out).

Les groupes environnementaux sont souvent les mieux placés pour réaliser ce type de sensibilisation, car ces interventions impliquent un rapport direct avec les citoyen·ne·s.